

# Cahiers de l'Académie des Arts, Lettres et Sciences de Languedoc

Numéro 25, septembre 2014



*Cérémonie au monument aux morts de Nadaillac-de-Rouge en présence de Monsieur le Préfet du Lot*

## **Académie des Arts, Lettres et Sciences de Languedoc**

Siège Social : 49 Rue du Père Corentin 75014 Paris.

### **Organisation du bureau**

Président :	Jean Barthe.
Secrétaire perpétuel :	Edmond Jouve.
Vice-présidents :	Gui Portal, Président du Comité d'Organisation des Prix scientifiques. Jean Chavaudra.
Secrétaire général :	Gui Portal (par intérim).
Site de l'Académie :	Jean Barthe.
Dispensatrice :	Suzanne Odin

## Honorariat

Présidents d'honneur : Simone Tauziède.  
Paul de Saint Palais.

Cahier de l'Académie des Arts, Lettres et Sciences de Languedoc

Responsable de la publication : Jean Barthe.  
Édition : Gui Portal.  
Photographies : Jacques Lagarde.

ISSN n° 1143 – 8819 SIRET n° 520 604 885 000 19

## Sommaire

**Éditorial** du Secrétaire Perpétuel

**Session d'été à Nadaillac-de-Rouge**

Adoubement de Christiane Bouat  
Réponse de Christiane Bouat  
Remise des prix littéraires par Suzanne Odin

*Commémorations de la guerre de 1914 – 1918*

Discours aux monuments aux morts par Edmond Jouve  
Cérémonie aux monuments aux morts de Nadaillac par Francis Chastrusse  
- Maire de Nadaillac-de-Rouge -  
Guerre des tranchées par Pierre Martial

**Liste des Académiciens**

# Éditorial du Secrétaire perpétuel

Je voudrais vous parler d'une humble église de chez nous . . .

---

Cette église est celle de Nadaillac-de-Rouge où j'ai été baptisé et où, s'achèvera mon dernier voyage.

A l'origine, l'église Saint Pierre, monument historique depuis le 9 août 1930, était une simple chapelle dépendant du château voisin, avant d'être dévolue au service de la paroisse.

Édifiée vers 1400, par le baron Etienne de Nadaillac, orientée d'est en ouest, de style gothique flamboyant, elle sera dotée d'une cloche fondue sur place, à Nadaillac, en 1511, sous le règne de Louis XII, dit le « Père du peuple » avec cette inscription « Maria sanctae, ora pro nobis ».

En partie brûlée au XVIème siècle, pendant les guerres de religion, elle sera remaniée plusieurs fois, puis dotée d'une sacristie accolée au nord du chevet en 1885 (restaurée en 2014).

Le blason de la famille de Pouget de Nadaillac d'or au chevron d'azur accompagné en pointe d'un mont de six copeaux de sinople, figure sur la clef de voûte du chœur et de la chapelle nord-est, ainsi que sur la face sud de la tour d'escalier en pierre du clocher.

L'église Saint Pierre comporte une nef rectangulaire à deux travées, bordée de chapelles sur les bas-côtés et prolongée par un chœur semi-circulaire. L'édifice est desservi à l'ouest par un portail d'entrée mouluré, protégée par un porche couvert de lauzes et agrémenté de deux banquettes en pierre.

L'église dispose d'un imposant clocher, mur percé de cinq baies campanaires dotées d'une seule cloche. On y accède par un escalier intérieur en pierre. Le mur extérieur de la tour du clocher présente de nombreux impacts attribués à des tirs anglais durant la guerre de cent ans.

De 1997 à aujourd'hui (2014), l'église a fait l'objet de travaux d'entretien réguliers. Une litre funéraire, réalisée au noir de fumée, apparaît sur le mur nord et dans l'abside. L'église possède un mobilier important dont un tabernacle en bois doré du XVII<sup>ème</sup> siècle appartenant à un retable actuellement dans la chapelle de droite. Certains de ces objets sont classés.

Le sol est couvert de grandes dalles portant des lettres gravées. Elles recouvrent des sépultures, en particulier de la famille de Nadaillac comme l'attestent plusieurs « N » tracés grossièrement dans la pierre. François de Pouget fut enseveli dans cette église le 3 avril 1749, à l'âge de 88 ans. Une dalle porte la date de 1705.

En 1896, l'abbé Paul Décros (1852-1920), dernier curé résident à Nadaillac, publie, à l'issue d'un voyage à Jérusalem, un livre intitulé *La Croisade Pacifique* (S<sup>t</sup>-Amand, imprimerie catholique S<sup>t</sup> Joseph).

Plus récemment, un grand écrivain du Burkina-Faso – *Maître Titinga Pacéré* – membre éminent de notre Académie, a consacré un ouvrage à notre village (sous le titre de Nadaillac de Rouge en Quercy, Poème, Paris l'Harmattan 2014 2<sup>ème</sup> édition).

Le presbytère de Nadaillac a été le théâtre d'un épisode comique que le curé de Lamothe-Fénelon, l'abbé Antoine Brugié, décrira dans un poème écrit en partie en occitan, partie en français, vers 1780, sous le titre *Bouno gargo et gula fresco* (Bonne gorge et gueule fraîche).

Le curé de Mareuil et celui de S<sup>t</sup> Etienne (paroisse de Souillac) s'invitent à un plantureux repas préparé par le prieur Martial de Cardaillac à l'occasion de la fête votive. Leur supercherie découverte, ils sont éconduits et deviendront la risée du voisinage.

Le presbytère, dénommé « petit prieuré » dans un vieux plan cadastral établi avant la Révolution, cohabitait avec un « grand prieuré » situé sur le chemin de Souillac à Lamothe. Seuls subsistent des fragments de poteries (dont certaines, sigillées, proviennent des Montons dans le Tarn) et de tuiles de type gallo-romain (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> siècle de notre ère).

Le petit patrimoine de Nadaillac-de-Rouge est riche et diversifié : en font partie plusieurs croix et calvaires, des cabanes et des grottes, des fontaines, des lavoirs, des murs en pierre sèches.

Nadaillac possède également un patrimoine vernaculaire de qualité : fours, restes de moulins, travail, puits, citernes. Tous ces modestes édifices participent aux côtés du château, de l'église et du monument aux morts, à la richesse du territoire communal.

Une Association des Amis de l'église S<sup>t</sup> Pierre de Nadaillac-de-Rouge a été déclarée à la sous-préfecture de Gourdon, le 6 janvier 2012. Cette déclaration a été publiée au J.O. Lois et Décrets du 28 janvier 2012, page 385. Son objet est la sauvegarde et la mise en valeur de l'église grâce à des moyens humains, matériels et financiers propres à atteindre cet objectif.

Votre secrétaire perpétuel – président de cette ONG – serait heureux que vous acceptiez de nous rejoindre <sup>(1)</sup>.

Edmond Jouve

(1) Pour la modique somme de 5 euros. Chèque à libeller à l'ordre des Amis de l'église S<sup>t</sup> Pierre de Nadaillac-de-Rouge et à adresser à la trésorière Mme Colette Cariteau, 154 rue Donadieu, 46000 Cahors.

Une jolie petite brochure illustrée vous sera adressée en retour. Vous pouvez en faire partie.

## **Hommage de Pierre de Panafieu, directeur de l'École alsacienne, à Georges Hacquard**

*Le 16 mai 2014 en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas.*

Nous partageons tous, ici, un immense trésor : la chance d'avoir bénéficié de la précieuse attention de Georges Hacquard.

Il nous en imposait quand nous étions petits, et bien plus tard, par sa haute stature, sa forte et belle voix à la pointe d'accent toulousain, son menton volontaire, son port altier...

Georges Hacquard était un patricien, au sens romain du terme.

Les combats qu'il a menés, à la tête de l'École, et ailleurs, ont été nombreux et souvent difficiles. Ses premières années de direction ont vu se liguer contre lui une partie du conseil d'administration au point qu'il faillit être démis. Alors que la force institutionnelle contestait les options fondamentales qu'il mettait en œuvre, il retourna la situation avec cette conviction intime qu'il était, lui seul, le dépositaire du trésor pédagogique et éducatif que ses lointains prédécesseurs qu'il admirait tant, Breunig, le père Beck, lui avaient indirectement légué et qu'il lui appartenait de le revivifier.

S'il respectait les opinions de qui n'était pas de son avis, il abhorrait les pusillanimes, les versatiles, ceux qui épousaient les idées du dernier orateur.

Il savait imposer ses certitudes en matière d'éducation, même et surtout devant les autorités.

Dans ses interviews comme dans ses livres, dans les réunions qu'il animait ou auxquelles il participait, il ne laissait aucune place au doute.

Il aimait trancher, prendre des décisions, diriger.

Au moment le plus tragique, qui n'a pas été ébloui par la force qu'il mit à vivre quand le terrible malheur de perdre Juliette s'abattit sur lui ? Cette blessure intime n'a jamais cicatrisé au fond de son âme, mais nous le vîmes revenir à la vie depuis l'abîme du désespoir.

Pourtant, cette force de caractère, cette détermination dans la conduite de ses entreprises et dans l'épreuve, cette certitude d'agir dans le droit chemin ne sont pas les marques d'une personnalité claquemurée dans ses convictions, isolée des autres par l'évidence de sa supériorité.

Qu'aurait été Georges sans Juliette ? Sans Jean-Pierre ? Sans Odette ? Sans sa merveilleuse famille ? Sans Marcel, sans ses élèves qu'il appelait "mes enfants", et sans tous les professeurs et les éducateurs qui ont fait avec lui, grâce à lui, l'École alsacienne que nous aimons.

Car cet homme avait le don rare de bonifier ceux et celles qui l'ont accompagné.

La force de Georges était le partage.

Partage de la culture, de cette culture antique qu'il nous rendit familière, tant par son guide Romain que par le voyage à Rome que nous sommes si nombreux ici à garder précieusement en mémoire. Voyage qui vient de s'achever hier et où tous les participants lui ont rendu hommage sous le soleil du théâtre d'Ostie.

Partage de cette culture et de ces valeurs humanistes qu'il chérissait et qu'il incarnait.

Partage de la musique, quand il se mettait impromptu au piano et nous enchantait par l'allégresse de son jeu.

Partage de l'ambition, non pas celle des carriéristes, mais celle du dépassement de soi dans la voie unique que chacun a pu emprunter grâce à ses conseils et ses encouragements.

Partage du rire, de la complicité, de la joie de vivre, ensemble, la réalisation des projets qu'il savait rendre communs.

Partage de son engagement pour une pédagogie qui émancipe l'enfant grâce à la confiance qui lui est donnée par ses maîtres, grâce à ces voyages et ces échanges, grâce au théâtre et à la musique.

Partage encore dans le chant choral, dans la défense de la culture occitane...

Je m'arrête là, j'ai promis d'être bref. Je crains ce haussement d'épaule si caractéristique qui indiquait chez Georges l'impatience quand le temps lui paraissait trop long.

Aussi, ce que nous avons en partage aujourd'hui et pour toujours, c'est la conviction que, malgré nos incertitudes et nos faiblesses, notre cheminement à ses côtés nous a rendus meilleurs. Et la seule consolation qui nous reste, outre la somme précieuse de nos souvenirs, est la certitude que nous marcherons encore longtemps dans ses pas.

# Éloge De Georges Hacquard

École Alsacienne  
19 septembre 2014

Monsieur le Président,  
Monsieur le Directeur,  
Chers Amis,

« Et surtout n'oubliez pas le ruban ». À la veille de chaque événement Georges Hacquard nous intimait cet ordre. C'était sa manière de manifester hautement son appartenance à notre Compagnie.

Il l'avait rejoint en 1991 en qualité de membre associé. Sa candidature avait été parrainée par René Tauziède et Jean-Paul Bufflan-Lanore qui n'avaient eu aucun mal à fournir les titres nécessaires à cette admission.

D'abord, il était né à Toulouse en 1918. Il y avait fait de brillantes études de Lettres sans jamais oublier que l'Occitanie était sa véritable patrie. D'où, par exemple, la fondation du Festival européen d'Art et de Communication de Rocamadour.

D'où, encore, une transposition de la « Chanson de Roland », et « Estelle » un livret d'opéra inspiré de l'œuvre de Florian. En musique, on ne saurait oublier qu'il a composé une « Massa occitana pour solistes, chœurs et cuivres », des « Mélodies occitanes » et des « Chansons sur les textes occitans » d'Henri et Charles Mouly.

Georges Hacquard se plut dans cette institution. Au moment de renoncer aux fonctions qu'il y occupait, il nous le confie ainsi dans une lettre du 3 octobre 2011 : « Combien d'années avons-nous vécues dans l'intelligence et plus qu'amicale ambiance de notre Académie ! Combien de souvenirs, de visages aimés emportais-je avec moi, contraint de vous fausser compagnie ! Quelle reconnaissance vais-je devoir à chacune, à chacun, pour les moments de choix que vous m'avez permis de connaître ».

Georges Hacquard aura marqué notre société de deux manières au moins.

Sur le plan institutionnel d'abord. C'est avec beaucoup de soins qu'il étudiera les nouveaux statuts de l'Académie des Arts, Lettres et Sciences de Languedoc rendus nécessaires par la déplorable scission de certains toulousains. Comme en témoigne le dossier que m'a communiqué Mme Suzanne Odin, il s'en donnera à cœur joie dans les échanges épistolaires, parfois virulents, mais toujours courtois qu'il entretiendra avec notre confrère Jean-Paul Buffelan.

Fort opportunément, il en profitera pour faire créer le poste de Secrétaire général dont il assumera la charge jusqu'à son départ et dont je serai le principal bénéficiaire.

Georges Hacquard a, souvent dans l'ombre, consacré beaucoup d'énergie à la publication de nos « Cahiers », soucieux qu'il était de laisser une trace de nos activités aux générations futures.

A l'occasion, il aimait nous faire bénéficier de sa prose. J'ai compté dix textes signés de son nom. D'abord ses rapports de Secrétaire général, en suite des écrits sur sa chère Occitanie, en particulier « Thème et variations sur notre Se Canto ».

Il se faisait aussi un devoir de rappeler le souvenir de certains de nos confrères : le professeur Henri Brusset, le docteur Jean-François Bon, Jean Deschamps, Charles Mouly, François Baboulet, . . .

Au total, Georges Hacquard aura été une pierre angulaire de notre Académie. C'est pourquoi, aujourd'hui encore, il continue tant à nous manquer.

Edmond Jouve  
École Alsacienne  
19 septembre 2014

## Au revoir Monsieur Hacquard

Tous, nous savions que votre santé devenait chancelante, mais tous nous pensions que vous seriez là des années encore, à nous conseiller, à commenter les événements survenus en notre Compagnie, comme vous le faisiez depuis des décennies.

Vos commentaires, votre rire sonore nous galvanisait et nous revitalisait lorsque les tracas et les difficultés surgissaient. Mais, nous savons tous que là où vous êtes, vous continuerez à nous inspirer, à nous stimuler. Et pour cela, merci Monsieur Hacquard.

Aussi, lorsque la mauvaise nouvelle est arrivée en mai dernier, deux sentiments nous ont habités. D'une part, l'âge, la maladie, d'autre part le respect, notoriété, le guide nous ont laissés perplexes. Mai les forces suprêmes ont tranché.

La cérémonie de vos obsèques n'a pu avoir lieu en l'église de notre paroisse, celle-ci étant déjà retenue pour une autre cérémonie. Aussi ce fut à St Jacques-du-Haut-Pas que vos amis se sont réunis. Petit clin d'œil à votre jeunesse : c'est dans cette église parisienne que vous avez fait vos débuts en qualité d'organiste.

Lorsque le cercueil est entré dans le sanctuaire, c'est la musique des « Montagnards » qui fut interprétée à l'orgue. Puis deux chants occitans composés par vous furent exécutés, 'Magali ce canto' dont la musique est de vous, mais les paroles étant écrites en collaboration avec votre ami Charles Mouly et cela pendant les récréations lorsque vous étiez tous deux en khagne. Enfin, retentit "Raive" et de "De l'albo ab trelas" (flûte, violon et violoncelle).

Pour écourter la cérémonie, seul l'hommage de Monsieur Pierre de Panafieu vous fut rendu. Puis le cercueil, recouvert de la fameuse nappe brodée par votre épouse, s'en est allé vers le cimetière du Montparnasse où vous avez rejoint Juliette, votre épouse bien aimée.

Ces hommages qui ne purent avoir lieu en mai dernier vous ont été rendus le vendredi 19 septembre 2014 dans le théâtre de l'École alsacienne.

Pendant plus de deux heures, anciens collègues et amis ont mis en valeur les qualités humaines, artistiques, pédagogiques de leur maître Georges Hacquard. Après ce montage audio-visuel, un tr-s sympathique « pot de l'amitié » nous attendait.

Il est à mentionner que pendant cette cérémonie vous fûtes arrière-grand père pour la neuvième fois ; l'heureux grand-père est votre fils Mario. Cet enfant fut prénommé Virgile, du nom du poète que vous aimez tant. Enfin en août dernier, un garçon, prénommé Léo avait déjà agrandi votre descendance. Vous aviez joué du piano spécialement pour lui pendant sa gestation.

Notre compagnie était représentée par plusieurs de ses membres, dont le secrétaire perpétuel Edmond Jouve qui a prononcé un éloge.

Suzanne Odin

PS. La nappe qui recouvrait votre cercueil était en quelque sorte votre livre d'Or et était surnommée Pénélope. À savoir, lorsqu'un ami venait partager un repas, il devait apposer sa signature sur la nappe et Juliette brodait les contours. Lors qu'après différents lavages la couleur du coton devenait trop pâle, votre épouse rebrodait les pourtours. D'où Pénélope . .

## **Adoubement de Madame Christiane Bouat**

### ***Fauteuil n° 46***

Chère Christiane Bouat,

Vous êtes née le 9 mai 1945 à Rocamadour. Vous étiez la quatrième enfant de parents agriculteurs-métayers. Comme les miens, ils parlaient patois, on ne disait pas encore occitan.

A l'âge de 20 ans, vous avez épousé votre cher Léonce, qui compte tant dans votre vie. A vrai dire, il fut, au départ, probablement, une question de conjonction des astres. Je veux dire que, à notre connaissance, le sort en était jeté. Vous n'aviez que quelques jours lorsque votre père conversant à la foire de Gramat avec celui de votre époux lui dit dans notre langue « Aben atsu uno droletto la semeno prochado. O bé toun drolle, co te fora une nore . . . » (nous avons eu une petite fille la semaine dernière. Avec ton garçon, ça te fera une belle-fille).

Mais les années ont passé. Et voici venu le temps de la reconnaissance, et même des honneurs !

Trois traits me paraissent vous caractériser.

- vous êtes un pur produit de l'École républicaine,
- vous êtes une militante hors pair,
- et, enfin, un auteur désormais confirmé.

#### **1 - Un pur produit de l'École républicaine.**

Les choses, pourtant, n'avaient pas très bien commencées. Vous avez fait trois fois la classe de fin d'études, avec le consentement de vos parents et à l'initiative du maire qui avait inventé un stratagème pour garder son institutrice à Bouzou et qui, pour cela, avait besoin de trois élèves. Il est vrai que, devant rester à la ferme le temps ne comptait pas beaucoup.

Mais divers événements vont changer le cours de votre vie. 1ère du canton au certificat d'études, vous serez remarqué par le directeur du cours complémentaire de Gramat qui réussira à convaincre vos parents de vous inscrire directement en classe de 5ème. Admise en seconde au lycée Clément Marot de Cahors, vous réussissez le difficile concours de l'École Normale d'institutrice. Il vous conduira à Mendès, en Lozère, d'où vous sortirez major de promotion en 1963.

Devenue institutrice à 1200 mètres d'altitude, vous subirez un très grave accident de la route en 1967. Il vous permettra au moins de reprendre vos études universitaires qui se concluront, en 1971, par l'obtention du CAPES d'Histoire – Géographie. Vous enseignerez ces matières durant 35 ans dans les départements de l'Yonne et du Loiret. En parallèle, vous serez chargée de formation pédagogique auprès de futurs professeurs en histoire – géographie et de la formation continue du personnel de l'Éducation Nationale durant trois décennies. Vous vous dévouerez beaucoup pendant ces différentes missions, ce qui vous vaudra d'être, à trois reprises, distinguée dans l'ordre des Palmes Académiques. Cela ne sera pas pour vous synonyme de repos et c'est là que vous apparaitrez comme

#### **2 - Militante hors pair.**

Les Palmes académiques sont votre terrain de prédilection : en 2008, vous deviendrez présidente de la section départementale lotoise que vous ramènera à la vie. En effet, en 2008, elle comptait 8 adhérents en 2014 il y en a 210.

Partant du principe que ce sont les activités qui génèrent les adhérents, vous avez établi des liens étroits avec les lycées professionnels du Lot, à travers la mise en place du trophée à Souzac. Cette action pédagogique récompense des élèves qui réalisent des travaux historiques, sociaux ou techniques, telle la cape de la Confrérie du vin de Cahors.

Les jeunes ne sont pas oubliés. Le rallye citoyen incite les collégiens et lycéens à s'inscrire au concours littéraire organisé par l'AMOPA nationale.

Sur la suggestion de Mme Treffel, alors présidente nationale de l'AMOPA, celle-ci a organisé à Rocamadour le premier salon national du Livre. Le deuxième s'est déroulé à Figeac tandis que le troisième se tiendra probablement à Cahors en 2015.



Chère Christiane Bouat, vous avez également noué des échanges fructueux avec d'autres associations lotoises : la Légion d'Honneur ; Racines-avignac, canton de Gramat ; les Amis de Rocamadour ; le Musée de la Résistance ; et bien entendu " Francophonie en Périgord", avec qui vous collaborez efficacement depuis plusieurs années.

La République ne pourrait rester indifférente à toutes ces activités couronnées de succès. Elle en a tiré les conséquences en vous nommant chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur en 2011.

A vrai dire, vos publications ont également contribué à cette distinction faisant de vous

### 3 – Un auteur confirmé.

Vos écrits, en effet, sont nombreux.

En 1989, vous êtes coauteur d'un ouvrage " Les Paysans de l'Yonne durant la Révolution ".

De 1995 à 2005, vous confectionnez huit dossiers pédagogiques, pour la plupart centrés sur Montargis ou le Loiret.

Puis, le Haut Quercy devient, pour vous, un nouveau terrain de recherches. En 2010, vous proposez, en 130 pages, un livre sur " Les débuts de l'instruction primaire en Haut Quercy ". Ensuite, vous devenez rédactrice d'une recherche collective sur 12 communes portant sur " le canton de Gramat " durant la grande guerre. Ces deux derniers ouvrages édités par l'Association " Roanes – Canton de Gramat ".

Ainsi que j'ai essayé de le montrer lorsque vous investiguez un domaine, vous le faites en ayant à cœur de vous déployer avec excellence. Ce sera le cas aux Palmes académiques, ce sera enfin le cas dans vos activités d'écriture.

Ayant repéré cela, nous avons voulu que vous fassiez partie de notre compagnie, en espérant que vous puissiez vous y donner totalement.

Soyez, en tout cas, la très bienvenue parmi nous.

Edmond Jouve



**Christiane Bouat tenant son diplôme, à gauche son époux et à droite notre Secrétaire perpétuel Edmond Jouve**

## Réponse de Christiane Bouat

Monsieur le Sous-préfet,  
Monsieur le Secrétaire perpétuel.  
Mesdames et Messieurs les Académiciens,  
Mesdames, Messieurs, Chers amis.

Quelle ne fut pas ma surprise lorsque j'ouvris, en novembre dernier, un courrier portant en tête : Académie de Languedoc ...

Monsieur le Professeur Jouve m'avait certes, fait part de son intention de me voir entrer dans cette société d'érudits et de personnes attachées aux civilisations occitanes... mais un emploi du temps très chargé avait remis très profond dans ma mémoire, cette possibilité : être admise au sein de votre Institution, au fauteuil qui plus est, n° 46, numéro de mon département de naissance. Monsieur le Professeur Jouve a déjà rappelé mes origines sociales fortes humbles, mais les origines ne déterminent pas forcément une existence, car la vie a ceci d'extraordinaire qu'elle permet des rencontres inattendues, riches et chaleureuses.

Ce fut, entre autres, le cas, en avril 2008, à Gourdon, avec Edmond Jouve. Depuis cette date, les deux associations Francophonie Quercy-Périgord et Section des Palmes académiques 46, dont nous sommes les responsables, partagent des valeurs et des manifestations, avec une attention commune à un terroir à fortes traditions paysannes. Edmond Jouve a également rappelé mes engagements pédagogiques enthousiastes envers les jeunes de ce pays, envers leurs enseignants et ma contribution à la connaissance et au débat, modestement limitée aux questionnements qui ont irrigué ma pratique professorale: moments historiques des départements de l'Yonne et du Loiret, et ce durant 35 ans. A présent habitant le Lot, du moins une partie de l'année, membre de Racines une association très dynamique, nous avons publié « Les débuts de l'Instruction en Haut Quercy au XIX<sup>ème</sup> siècle » ou encore « La Grande Guerre à l'échelle d'un canton: celui de Gramat » qui vient de paraître, travail collectif qui fait revivre une Histoire et une Mémoire des gens d'ici, avec beaucoup d'empathie et d'émotion... Cet ouvrage est très demandé. Je vous l'ai brièvement présenté au cours du déjeuner.

Il est habituel de faire l'éloge de son prédécesseur de l'Académie des Arts, des Lettres et des Sciences de Languedoc. Tâche un peu compliquée, car comment faire vivre cet Académicien dans toute sa spécificité humaine? Je ne l'ai pas connu, il a été admis parmi vous, le 6 juin 1994. Monsieur Michel DURAND, car tel est son nom, est né le 15 juillet 1938, à Roanne, il a accompli des études civiles et militaires brillantes, en France et à l'étranger. Je relève qu'il a eu des préoccupations constantes quant à la formation initiale et continuée de tout un chacun, quant à la transmission du savoir, du savoir faire, du savoir être, auprès de jeunes et d'adultes, principalement dans la région Midi-Pyrénées.

Successivement chargé de missions auprès du secrétariat général de la formation professionnelle mis en place par les premiers Ministres J. Cabans-Delmas puis J. Chirac, membre du Conseil économique et social régional Midi-Pyrénées, mais il a été également président de nombreuses associations relatives à l'enseignement privé, à l'insertion des handicapés...Un de ses ouvrages paru en 1968 pose la problématique de « La formation des hommes de l'entreprise » ...

Chevalier dans les ordres des Palmes académiques, du Mérite, de la Légion d'honneur, musicien, alpiniste émérite (colonel de réserve Chasseurs Alpines)...je suis très honorée de lui succéder à ce siège. Parmi ces étapes de transmission qui me sont très agréables, je voudrais me souvenir de mes parents, de mes trois frères qui ne sont plus de ce monde et pour lesquels la langue commune était l'occitan et bien sûr je savoure ce moment avec mon époux Léonce, qui manie si bien cette langue...

Enfin je remercie cette Académie de Languedoc d'avoir pensé à admettre parmi ses membres une femme qui note que la cérémonie se déroule à Lamothe-Fénelon.

L'abbé François de Fénelon n'a-t-il pas écrit en 1687 un « Traité de l'Instruction des Filles » qui lance un important mouvement de scolarisation de ces dernières, du moins à Paris. Condorcet, un siècle plus tard en tire des objectifs lumineux. Il faudra cependant attendre encore plus d'un siècle pour qu'une relative égalité d'instruction soit mise en œuvre! Or condition même de la liberté. ! Merci

## **Remise des Prix littéraires 2013**

Le 29 août 2014 à Lamothe-Fénelon

Une fois encore l'Académie des Arts, Lettres et Sciences a réuni sa commission des prix et en a décerné huit. Comme la plupart des lauréats sont originaires du Lot et pour faciliter leur présence, nous avons organisé cette remise des prix lors d'un déjeuner-débat organisé par l'Association Francophonie en Quercy.

Les lauréats sont donc les suivants :

Prix de l'Académie à Madame Monique Mahenc pour son ouvrage « Promenades mégalitiques en Quercy » aux éditions Westor. L'auteur a sillonné toutes sortes de routes du Quercy afin de trouver ces pierres magiques que sont les dolmens et les menhirs. Le travail est une parfaite réussite.

Grand Prix du Jury. « Les Artistes qui ont choisi le Lot ». L'auteur Mme Annie Briet, dresse un panorama de tous ceux qui, par leur talent, ont contribué à donner au Lot, ses lettres de noblesse.

Prix Pierre Benoît à M. Bouzerand pour 'Cahors en boucle » édité par l'Association Vitesse limitée. Grâce aux magnifiques photos de Léon Bouzerand – figure emblématique de Cahors – les auteurs font revivre le Cahors des années passées. Merci à Jacques Bouzerand qui a, lui aussi, permis cette œuvre de mémoire.

Prix Olympe de Gouges à Mme Thi Dan (Gisèle Freyssange-Deltheil) pour son œuvre « Étoile de mer » amoureuse d'une étoile dans le ciel. Il s'agit d'un recueil de poésie que l'auteur a composé et que ses proches lui ont fait éditer et lui ont offert à l'occasion de l'un de ses anniversaires. Suprême délicatesse, le titre a été emprunté à un texte libre rédigé par un de ses élèves de l'école primaire de Souillac.

Prix Élise Simorre à Isabelle Ricignuolo pour l'ensemble de son œuvre constituée par de très jolis livres pour enfants qu'elle rédige et illustre elle-même. Nous ne citerons que deux de ses ouvrages « J'aime » et « Pourquoi ? ». Ces deux ouvrages ont reçu le meilleur accueil dans de nombreuses écoles primaires où ils ont été présentés par l'auteur.

Prix des Provinces de France. « Oblitérations mécaniques » de Jean-Claude Taisant de Mechmont. L'auteur a recherché et réuni des dizaines d'oblitérations postales en vigueur dans le Lot du temps où ces flammes agrémentaient notre courrier. 'Francophonie en Quercy' a été heureuse d'en retrouver plusieurs, annonçant certains colloques sur Gaston Monnerville et les chefs d'États africains, entre autres.

Merci pour ce travail minutieux de mémoire.

Prix Prosper Estier pour l'ouvrage « Pradines en images », édité par la Mairie de Pradines. Merci aux auteurs, bien entendu Serge Austruy et Claude Luféaux qui ont permis une évocation très réussie de cette belle cité de la Vallée du Lot.

Médaille Goudouli à Olivier Blanc pour son ouvrage « Olympe de Gouge ». Notre Jury a récompensé ce livre, classique et de référence, consacré à cette pionnière de la lutte des femmes dont nous avons étudié l'œuvre l'an dernier au château de Lantis et dont nous souhaitons toujours l'entrée au Panthéon.

Tel est le brillant palmarès pour l'année 2013. Nous sommes heureux d'attribuer ces prix dans le village de Lamothe-Fénelon illustré par Fénelon, auteur bien connu de « Télémaque ».

**Suzanne Odin**  
**Dispensatrice, Fauteuil n°50**

# Discours prononcé devant le monument aux morts de Nadaillac de Rouge

*vendredi 29 août 2014*

L'Association « Francophonie en Quercy - Périgord » a souhaité participer, en tant que telle, aux commémorations organisées à l'occasion du centième anniversaire du début de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale.

Certes, nous saluons le sacrifice de tous les soldats morts au champ d'honneur mais, tout autant, nous voulons exprimer notre aspiration à la paix afin que de telles hécatombes ne se reproduisent plus. Notre engagement en faveur de la Francophonie est notre manière à nous de militer en ce sens et en faveur du dialogue des cultures. C'est pourquoi, pendant plus de 20 ans, des représentants d'une trentaine de pays sont venus à Nadaillac, témoignant ainsi de cette réalité.

Merci M. le Sous-préfet de Gourdon, merci M. le Maire de Nadaillac, d'être présents à cette manifestation organisée par la Société civile et plus particulièrement par « Francophonie en Quercy - Périgord ».

Vous le savez, nous sommes une association culturelle, nous avons voulu en savoir un peu plus sur ce monument aux morts et sur son inauguration en 1923, dont la presse nationale et internationale s'est fait l'écho.

*Nadaillac, dimanche 11 novembre 1923, 10 heures : Il pleut averse. C'est sous la pluie que sera inauguré le monument aux morts, 11 h 20 : les invités et les personnalités arrivent avec, au premier rang, Louis-Jean Malvy. A sa descente de voiture, il est salué par une importante ovation. Il est accompagné par le Dr. Edouard Constant, conseiller général du canton, par Adrien Mespoulet, conseiller d'arrondissement, adjoint au maire du Roc. Le sous-préfet de Gourdon, M. Peretti de la Rocca, se présente à son tour. Un service d'ordre musclé est en place. La gendarmerie de Gourdon et les brigades voisines prêtent main forte à celle de Payrac. Elles sont sous le commandement du commissaire de police de Cahors : M. Boudier. Des civils ont été appelés en renfort.*

*On craint que la présence de Louis-Jean Malvy ne suscite des incidents du type de ceux qui se sont récemment produits à Creysse. En cette fin de matinée, les autorités sont sur le qui-vive. Trois militaires se sont joints à la foule. Tout laisse penser qu'ils ne sont pas venus en simples touristes. Il s'agit d'abord de Marie-René Calté, lieutenant-colonel d'infanterie territoriale au 130e. Agé de 58 ans, il est secrétaire de "L'Union des Coopératives françaises". D'un port altier, sanglé clans un uniforme rutilant, en pantalons garance, il tient à la main des gants de peau. Deux militaires l'accompagnent. Maximilien-Alexandre Bricchet, ancien sergent-major au 65ème régiment d'infanterie de Nantes, est âgé de 35 ans. Charles-Maurice Denis, sergent de réserve affecté au 126eme, à Laval, est âgé de 26 ans. Coiffés d'un casque, les deux sous-officiers portent la jugulaire. A leur arrivée, ils sont allés déposer une palme au pied du monument, M. Boudier demande au colonel de jurer, sur l'honneur que ni lui ni ses hommes ne tenteront de troubler l'ordre public. Il l'entend répondre : "Nous arrivons de Périgueux et de passage à Nadaillac, nous avons voulu assister à cette réunion patriotique. "*

*À 11 h 13, le cortège se forme dans la cour de l'école avec, en tête, drapeau, orphelins, veuves, anciens combattants... Au moment où les officiels parviennent devant le monument, le lieutenant-colonel se dirige, le poing tendu, vers L.-J. Malvy, en articulant ces mots : "Au nom de l'Armée, j'interdis... ". Il n'en dira pas plus. Une trentaine d'hommes se jettent sur les Camelots du roi et les acculent à la tribune. À 11 h 30, le calme est revenu. Le Dr Édouard Constant constate des contusions sans gravité. Les manifestants molestés sont conduits à la gendarmerie de Gourdon. Présentés au parquet, ils sont longuement interrogés. L'un d'eux déclare : notre supérieur " ayant donné sa parole d'honneur de ne pas manifester, mon camarade et moi nous voulions nous retirer. Notre chef en a décidé autrement. "*

*Le lieutenant-colonel Calté exprime son regret de n'avoir pas pleinement rempli sa mission. Il devait dire : " Au nom de l'Armée, j'interdis au traître Malvy de parler devant ce monument aux morts qu'il a frappés dans le dos." Il projetait,*

ensuite, de gifler l'ancien ministre. Dès lors, conclut l'officier, j'aurais obéi aux ordres de notre chef, M. Charles Mauras. Interrogatoire terminé, les Camelots du roi sont remis en liberté après avoir reçu les soins nécessités par leur état. La palme de bronze jetée dans la boue par un habitant de Nadaillac, leur est restituée. Procès-verbal est dressé pour voie de fait à l'encontre des personnes ayant fait le coup de poing.

À Nadaillac, la cérémonie s'est poursuivie dans le calme. Sur l'estrade, les enfants des écoles ont répondu à l'appel aux morts, puis récité quelques textes patriotiques. On est ensuite passé aux discours.

Je viens - dit le Dr Édouard Contant - vous apporter, ô morts glorieux, le tribut d'admiration de toute la population cantonale. La douleur dans les campagnes est silencieuse ; elle n'en est pas moins profonde, et le souvenir ne s'éteint pas. Nos morts sont morts pour tuer la guerre, pour un idéal de paix intérieure et extérieure ; ils semblent dire : « Aimez-vous les uns les autres! » Nous travaillons avec ceux qui veulent la paix dans une République toujours plus généreuse et plus démocratique.

M. Calmon, avocat et grand mutilé, évoque les temps bénis où les conflits auront disparu. Alors, conclut-il avec conviction, " la guerre aura vécu ; elle ne sera qu'un fantôme errant dans le monde, que les peuples redouteront et écartèreront de leur chemin. "

Le cortège se reforme pour se rendre au restaurant et les mains se tendent vers L.-J. Malvy, objet d'une chaleureuse ovation. Deux cents convives (qui ont payé 10 F par personne) prennent place pour le banquet. A la table d'honneur figurent MM. Malvy, Mespoulet, Calmon, Chassaing, Constant, Miquel, Servan, de la République sociale, Gau, de la Dépêche, Holzer et Bach, conseillers municipaux de Cahors et Lescure, conseillers du Roc, Jardel, adjoint au du Roc, Aussel, maire de Fajoles, Cadaureilles, adjoint au maire d'Anglars-Nozac, Montpar, conseiller de Salviac, Soulié, Madebos, Chastrusse, Massabi conseillers de Nadaillac ; Louis-Jean Malvy prononce le dernier discours. Des applaudissements saluent sa péroraison. Une quête est faite au bénéfice de la République sociale, organe départemental du Bloc des gauches. Une somme de quatre-vingt-quatre francs quarante est remise à l'administrateur du journal.

Alors s'engage un véritable marathon. Les officiels font d'abord étape à Fajoles, avec, de nouveau, un flot de discours. La réunion se termine avec l'intervention d'un travailleur habitant Paris. Il apporte à L.-J. Malvy le témoignage de sa reconnaissance, sur l'ordre du jour suivant :

Les Républicains de la commune de Fajoles, réunis à la mairie, au nombre de deux cents environ, après avoir entendu les explications des citoyens Aussel, Constant, Miquel, Calmon, Malvy - qui fut leur représentant à la Chambre des Députés pendant si longtemps-, s'engagent à voter, en 1924, pour la liste du Bloc des Gauches.

Il est nuit quand le cortège automobile arrive à Payrac, salué par les acclamations de la population. L'hôtel-de-ville est pavoisé, et illuminé. À grand-peine, les orateurs se frayent un passage dans la foule massée dans la salle de la mairie où resplendit la cheminée Louis XIII offerte par le père d'Alfred Margis, auteur de l'inoubliable "Valse bleue". Après les discours, ce texte est adopté :

Les cinq cents citoyens réunis à Payrac, le dimanche 11 novembre-1923, sous la présidence du Dr Constant, maire et conseiller général de Payrac, assisté de MM. Lacroix, maire de Calés, Lombard, secrétaire de la section socialiste de Payrac, après, avoir entendu les citoyens Constant; Servan; Holzer; Miquel ; Élie Calmon, avocat, candidat du Parti socialiste dans la liste du Bloc des Gauches, s'engagent à voter pour cette liste en mai 1924. Ils se séparent aux cris de "Vive Malvy! Vive la République! Vive le Bloc des Gauches et la Paix".

Les personnalités se dirigent alors vers Masclat où un banquet leur est offert au restaurant Lafon.

Nadaillac, un moment happé par l'histoire, retrouva bien vite son calme. Deux plaques de marbre ont été fixées sur le monument. L'une rappelle qu'il a été "élevé par souscription publique dont la liste des souscripteurs est déposée aux archives de l'état-civil (année 1923) sous la présidence de M. François-Adrien Mespoulet, adjoint spécial, conseiller d'arrondissement, et sous la présidence d'honneur de M. Louis-Jean Malvy, ancien ministre". Sur l'autre, on peut lire : " Nadaillac à ses morts glorieux 1914-1918". Suit la liste de leur nom, leur âge, et ces simples mots : " Pour la Patrie. Pour l'Humanité."

*Sur le chemin de Grèze, où il est métayer chez les Deltheil, Fulcran Delvert se dit qu'il n'a pas charrié en vain les lourds blocs de pierre du monument.*

Sur ce document figurent 9 noms de morts pour la France.

*L'un d'eux est décédé aux Armées le 9 juin 1940. Il s'agit de René Hébrard, victime de la II<sup>ème</sup> guerre mondiale.*

*Les 8 autres noms relèvent de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale.*

*- Jean-Baptiste Chastrusse, quoique natif du Roc fut inhumé au cimetière de Nadaillac à la demande de son épouse, fille du forgeron Fabre. Il avait 34 ans.*

*Les 7 autres sont originaires de Nadaillac.*

*- Le sapeur Édouard Barrière appartenait au IV<sup>ème</sup> Génie. Il est mort à 22 ans le 24 juillet 1918 dans un hôpital d'évacuation pour blessures de guerre.*

*- Le grenadier Antonin Cambon du 200<sup>ème</sup> Régiment d'infanterie est décédé le 25 octobre 1917 à Astel dans l'Aisne, à 23 ans.*

*- Henri Fressenge, sapeur au 8<sup>ème</sup> Régiment d'infanterie est mort, devant Arras, le 16 juin 1918, blessé à la poitrine par des éclats d'obus, à l'âge de 27 ans.*

*- Alain-Pierre Gautié du 7<sup>ème</sup> Régiment d'infanterie est décédé, suite à ses blessures, le 11 août 1915 au lieu dit Marie-Thérèse, à l'âge de 27 ans.*

*- Le caporal Henri Guitard du 1<sup>er</sup> Régiment d'infanterie est mort à l'âge de 22 ans le 8 décembre 1914, à l'hôpital.*

*- Armand Lascombes, 39 ans est décédé à l'hôpital militaire de Châlons sur Marne le 27 septembre 1918.*

*- Enfin, Cyprien Noël, soldat à la 10<sup>ème</sup> Compagnie d'infanterie est mort le 28 janvier 1916 à Saint Sauveur d'Arras, tué par un obus à l'âge de 23 ans.*

*La guerre ne fit pas que des morts, il y a eu aussi des handicapés à vie en raison des gaz inhalés, ce fut le cas d'Urbain Collonge dont les deux fils Raymond et Guy seront « adoptés » par la Nation.*

Devant ce monument aux morts, nous avons envie de dire : « Plus jamais ça ».

**Edmond Jouve**

## Cérémonie au monument aux morts le 29 août 2014

Monsieur le Sous Préfet,  
Monsieur le Conseiller général,  
Monsieur le Président de la francophonie en Quercy – Périgord,  
Mesdames, Messieurs les Élus,  
Mesdames, Messieurs, chers Amis,

Bienvenu à tous et à toutes, dans notre village et bienvenue à vous Monsieur le Sous Préfet, nouvellement nommé dans notre arrondissement.

Nous sommes réunis sur la place du village pour invoquer l'inauguration du Monument aux Morts qui a eu lieu le 11 novembre 1923, sous la présidence de François-Adrien Mespouletto, adjoint spécial, conseiller d'arrondissement et sous la présidence d'honneur de Louis-Jean Maloy, ancien ministre.

Comme dans la plupart des communes de France, la municipalité décide la construction d'un monument à la mémoire de ses enfants morts à la guerre. Alors que l'État ne suggère aucune démarche particulière, autorité municipale et anciens combattants s'organisent en comité. La commune prend alors en charge le projet et ne laisse rien au hasard : emplacement, choix du sculpteur, matériaux, etc. La commission chargée d'élever le monument à Nadaillac-de-Rouge était composée de Julius Hébrard, Gédéon Sourgat, Henri Cleedel et Urbain Colonge.

La république avait déjà élevé des monuments aux morts à la gloire de ses grands hommes, mais jamais le désir de commémorations n'avait été aussi généralisé.

Commémorer ses héros, célébrer leur nom en le gravant dans la pierre, à travers la résolution des communes, se profile l'affirmation d'une conscience nationale. L'État, absent des premières initiatives, s'aperçoit qu'il doit prendre sa place dans ce mouvement général. En 1919, une législation soumet les projets de construction à l'autorisation du Préfet, afin de garantir la qualité des hommages. Les projets les plus méritants peuvent bénéficier de subventions.

Plus que les ambitions et le patriotisme, ce sont les moyens qui déterminent le choix du monument. Même en faisant appel à une souscription, toutes les communes ne peuvent faire face à une telle dépense. Il en résulte une très grande diversité de réalisations.

À Nadaillac-de-Rouge, le choix s'est porté sur l'élévation d'un obélisque dressé au milieu d'un jardin carré et clos. La forme élancée vers le ciel symbolise l'éternité.

L'obélisque accueille, en façade, une plaque de marbre blanc où sont gravés les noms des enfants de Nadaillac morts au combat. Une décoration simple est présentée par la Croix de Guerre au-dessus de la plaque de marbre.

L'objectif essentiel est atteint, le nom des héros tombé au champ d'honneur s'offre aux yeux de tous.

Pour le couronnement, le choix s'est porté sur un coq. D'autres communes ont fait le choix d'une allégorie féminine. À Nadaillac, le coq symbolise l'exaltation de la patrie triomphante : le coq gaulois terrassant l'aigle allemand. Il a été commandé au sculpteur Émile Mopart. Enfant du pays, il était né à Salviac en 1898, lui-même blessé à la guerre à 18 ans, puis gazé.

Le 2 septembre 1923, la commission s'est réunie et a approuvé le compte-rendu des recettes et des dépenses.

Les recettes de la souscription s'élèvent à 2264 francs. Les dons recueillis vont de 2 à 100 francs. Toutes les familles de Nadaillac ont participé à ce généreux élan au côté de Monsieur Félix Pouget, marquis de Nadaillac, le docteur Édouard Constant de Peyrac, le prince Joachim Murat, député du Lot, Delmas député du Lot, de Mozie et Loubet, tous deux sénateurs du Lot, Miquel Jean-Abel, conseiller général de Luzech, Armand Bouat, conseiller général de Martel et l'abbé Bazile Pons, curé de Lamothe et Nadaillac. Il est aussi à noter un excédent de 50 francs du banquet du 19 septembre 1923 et 34 francs d'intérêts sur 1700 francs sur 6 mois.

Les dépenses s'élèvent, elles, à 2602,80 francs, soit un déficit de 338,80 francs.

La pierre a coûté 180 frs, la taille et la pose ont coûté 1000 frs, le ciment et la chaux 95 frs.

La grille qui entoure le monument a été fabriquée par Albareil Charles, serrurier à Peyrac et a coûté 480 frs. Le coq, sculpté par Emile Mopart, a coûté 600 frs.

La plaque de marbre blanc, où sont inscrits les enfants de Nadaillac morts pour la France, a été fournie par Fraidefond sculpteur à Brive et à coûté 220 frs.

Le cordon de ciment où repose la grille a coûté 20 frs. Il faut compter également les frais de correspondance pour 7,80 frs.

Ainsi constitué, le monument est prêt et peut être inauguré. Cette inauguration a été bouleversée par des échauffourées dont le président Edmond Jouve vous racontera l'histoire.

Le monument aux morts, un patrimoine ordinaire en apparence, symbolise le sacrifice d'une communauté pour la Nation, la matérialisation d'une France Victorieuse, mais profondément meurtrie. Le monument aux morts est le témoin d'un des épisodes les plus tragiques de l'histoire républicaine que nous souhaitons honorer aujourd'hui.

**Francis Chastrusse**  
**Maire de Nadaillac-de-Rouge**

## **ANDRE LAMANDE ET LA GUERRE DES TRANCHEES**

*Francophonie en Quercy - Périgord : Lamothe Fénelon le 29/08/2014*

***Nous reproduisons l'intervention que fit Pierre Martial (membre associé de notre Académie) lors de ce déjeuner débat. À juste titre, il évoque la participation à la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale de l'écrivain André Lamandé qui s'installa à Loupiac après avoir épousé l'une de ses ressortissantes.***

Lorsqu'en juillet, éclate la première guerre mondiale, André Lamandé est âgé de 28 ans. Il est issu d'un milieu d'artisan forgeron. À 12 ans il est ouvrier dinandier, fréquente le patronage et sera enfant de chœur. Adolescent il adhère au Sillon créé par Marc Sangnier, et compose ses premiers poèmes publiés dans les revues sillonistes. Sur les conseils d'un ami, il part à Bordeaux à l'École Sainte Marie comme chauffeur-mécanicien, c'est-à-dire surveillant des chaudières de l'établissement. Travail ingrat mais qui lui permet de suivre les cours de la Faculté des Lettres, en étudiant la nuit.

En 1907 paraît « En forgeant », sa première plaquette poétique. Cette même année il accomplit son service militaire à Bayonne, où il rencontre Edmond Rostand. Sa conscription terminée, le jeune provincial monte à Paris. Sans relation ni argent, il obtient un poste de surveillant à l'école Bossuet, puis de professeur pour les classes de huitième. Parallèlement, avec un groupe d'amis poètes, tout en poursuivant des études de littérature et de philosophie à la Sorbonne, il mène une vie intellectuelle active et publie « La vie ardente » dont Mistral dira qu'il retrouve en lui « l'âme et la vie du peuple », compose une pièce en un acte et en vers « La Madone brisée »

La déclaration de la guerre le trouve toujours à Bossuet « entouré d'une vingtaine de Moutards qu'il aime beaucoup et fiancé à une Quercynoise de Loupiac Antoinette Delbut, jeune professeur à l'Institut de la Madeleine.

Caporal d'infanterie il part sur le front de la Marne. Voici comment dans son livre « Sous le clair regard d'Athéné » publié en 1920, il en décrit un assaut et l'instant qui le précède (Extrait) :

*Aurais-peur ? Qui ? Moi ? Mais vers l'été qui brûle,  
Vers les fleurs, et la mer tranquille, et le ciel bleu,  
Vers l'Amour que portait sur ses lèvres de feu  
La Vierge défaillante en un doux crépuscule.*



*Vers la vie et la paix mon être tend encor.  
 Il ne faut pas. Je dois me battre. Allons cœur lâche !  
 Et me voilà debout pour la tragique tâche.  
 Quelle pâleur au front et quel ardent effort !  
 « Voici l'heure ! » Est-ce vrai ? L'attaque ! ô pleurs !  
 Ô joie Silencieuse. Extase en moi... C'est donc fini  
 De l'attente fébrile et perverse, parmi  
 La pluie en lourds obtus qui déchiquettent ou broient ?  
 Voici l'heure. « En avant, les gars ! » C'est tout. D'un saut  
 Hors de la tranchée, on va. Nulle musique en tête.  
 Ni fleurs, ni chants, ni cris. Vers la première arête,  
 On va, sous l'effrayant-silence de l'assaut.*

Sa conduite au feu sera exemplaire. Il est vite promu sergent puis adjudant et sous-lieutenant sur le champ de bataille, avec cette citation :

« Au cours d'une attaque ennemie précédée de jets de liquides enflammés, a, par son prestige sur ses hommes très éprouvés par un violent bombardement, contribué largement à refouler l'adversaire et à lui interdire l'accès de la tranchée dont il avait la défense », Il sera une nouvelle fois cité à l'ordre du jour « pour avoir vaillamment conduit une section autre que la sienne, dont tous les officiers avaient été tués ou blessés, et organisé la position conquise avec un discernement, une ardeur et un courage dignes des plus grands éloges. »

Lors de sa première permission, le 7 septembre 1915, c'est en tenue de lieutenant, qu'il unit son destin avec celle dont il dira sur la première page de « Sous le Regard d'Athéné » « Pour celle, dont l'amour fut, durant quatre années, entre la mort et moi un invincible bouclier »

Puis c'est le retour au front et de nouveau les tranchées. En voici l'évocation dans un poème intitulé « Carpe Diem » :

*« La tranchée est un cloître aux promenoirs étroits  
 Où l'esprit se meurt et la chair agonise  
 Nous sommes le ciment d'une nouvelle église  
 Et nous n'attendons plus des hommes et des dieux  
 Qu'une rapide mort qui nous ferme les yeux. »*

La mort bien sur est omniprésente dans le poème « Les deux baisers »

*« Nous attaquons, au jour, la colline ennemie,  
 Et je fais, dès ce soir, le don de tous mes biens.  
 Que le sol soit léger à mes vieux os chrétiens  
 Et la lumière douce à mon âme endormie.  
 J'ai tout donné. Je pars. Mais je conserve encor  
 Deux baisers en mon cœur qui me sont un trésor :  
 Ton dernier, ô ma mère, et ton premier, ma mie. »*

Mais il y a aussi les jours d'inaction et d'ennui « La sape »

*Le jour s'estompe. Le ciel bas  
 Reflète la mélancolie  
 De notre pauvre sœur la pluie  
 Qui danse, danse, à petit pas.  
 Entrons. La sape s'ouvre, noire.  
 Mon enfance, tu te souviens ?  
 Toujours dans nos rêves anciens  
 Les soldats chevauchaient la gloire.  
 Je tremble de froid. Il fait nuit.*

*Qui donc m'avait promis la fête  
D'une charge à la baïonnette,  
La guerre est un immense ennui.  
Il pleut. Ne parle ni ne pense.  
Las par le cœur et le cerveau  
Dévide et file l'écheveau  
D'une éternelle patience.*

Pour tromper l'ennui, il se réfugie dans la lecture de son auteur favori, Montaigne, dont, en 1927, il composera une intéressante biographie intitulée « La vie sage et gaillarde de Montaigne »

« En marge de Montaigne » il écrit :

*Doux Montaigne ! Son livre est un recueil friand.  
Il m'attire, j'y vais, et, le soir me régale  
À picorer les grains de sa grappe frugale,  
À barbouiller mes dents aux fruits de son enclos.  
Mais la nuit tombe, hélas ; le vent fraîchit ; je clos  
Le livre de sagesse aimable et sa mélancolie,  
Et je mets sous ma tête, afin de sommeiller,  
Ma jeune insouciance en un mol oreiller.*

Dans la nuit du 14 juillet 1917, l'ennemi lance des attaques furieuses contre le Chemin des Darnes. La compagnie de Lamandé est décimée. Après deux jours d'une héroïque défense tous les officiers sont tués ou blessés. Recueilli par des brancardiers allemands, il se réveille à l'hôpital de Coblenz, entre la vie et la mort

*Nous avons accepté la mort, et la voici  
Tout simplement, qui vient dans cette salle blanche*

dira-t-il dans son poème « Un ami m'a écrit » ; à un voisin de lit :

*"Glisse sans secousse  
"Vers le fleuve éternel d'où l'on ne revient pas".*

Lui, par contre, résiste et remonte vers la vie. Mais aussi vers la captivité avec son cortège de brimades et de souffrances. Lorsqu'en mars 1919 il revient à Paris, après avoir, en tant qu'officier, surveillé le rapatriement des hommes de troupe, il n'est plus un inconnu, son ami Jean Aicard, en 1917, a fait publier son recueil de poèmes « La tranchée couronnée de Vignes » qui obtint un prix littéraire. Une pièce en un acte « La Marne » dialogues entre Elle, une femme de l'arrière et Lui, un combattant du front qui se termine ainsi :

*Lui : L'esprit latin, l'Esprit de France, harmonieux. A vaincu la pesante armure du Barbare.*

*Elle : Et la Marne, en ses bords d'herbe neuve, se pare. D'un blanc manteau tombal où reposent des Dieux.*

Pièce qui fut jouée à la Comédie française, avec une mise en scène de Jules Truffier, et reçut un accueil triomphal.

Dans son havre de Paix de LaToulouzie, à Loupiac, le soldat peut enfin aspirer à une vie plus calme.

*Enfin, je puis poser mon front nu dans tes bras,  
Et me montrer moi-même, et dénouer la chaîne  
De ses vains mots qu'on dit pour exprimer sa peine  
Toi seule me comprends si je ne parle pas.  
Vois en mes yeux mon âme à fleur d'eau qui rayonne,  
Vois ma bouche, mes mains, mon corps qui, par le fer,  
Et le froid, et la boue, a tellement souffert.  
Fais-moi de tes cheveux épars une couronne.*

Mais n'en oublie pas pour autant ses camarades tombés près de lui "Héros inconnus"

*Dans le geste éternel d'une héroïque pose  
Il s'endormit, et nul de ceux qui monteront  
Vers la molle colline où cendres, il repose,  
N'a vu sa lèvre pâle et l'orgueil de son front.*

*Nul ne le connaîtra. Mais, fidèle à sa tombe,  
Un arbre rit et chante en l'aurore de mai,  
Le chœur de ses rameaux tremble au vent parfumé,  
Et c'est une moisson de fleurs blanches qui tombe. .*

Ou "Le Soldat basque"

*Je l'ai vu, désirant une dernière fois  
Jouer un air natal sur sa flûte de bois,  
Et, bien qu'il eût le front nimbé d'une blessure,  
Fait chanter son âme en une haleine pure.  
Il disait la douceur des femmes de chez lui,  
Le travail journalier, propre au facile ennui,  
De grouper, chaque soir, blancs sous la blanche lune,  
Les moutons égrenés dans la montagne brune.  
Son ardeur tout à coup l'abandonna ; ses yeux  
Tournèrent en dedans leurs deux points lumineux,  
Mais ses doigts, se levant et s'abaissant encore,  
Cherchaient les trous creusés dans le roseau sonore ;  
Puis, consumant son âme en un souffle léger,  
Il sourit à sa « mie » et mourut en berger.*

André Lamandé poursuivra son œuvre littéraire « Ton pays sera le mien » paru en 1925 sur fond de guerre mondiale et de paysages du Quercy, le rendra définitivement célèbre. Mais il sera aussi un visionnaire quant à la suite des événements, comme le prouve ce passage du texte d'une conférence reproduit dans « La vie ardente », Revue N° 11 des Amis d'André Lamandé sous le titre « *Lendemain de victoire* »

*« Le mot victoire ose à peine venir sous la plume. C'est que, certains d'entre nous le pressentent avec angoisse, ni nos esprits, ni nos cœurs n'ont été à la hauteur de cette victoire. Nous l'avons prise pour le terme de la route alors qu'elle n'en était que le commencement. Nous l'avons vécue comme une grande jouissance au lieu de la vivre comme un grand devoir. Nous en avons fait la proie de nos appétits au lieu de la nourrir du meilleur de nos moelles. L'heure approche où elle ne sera plus en nos mains une réalité vivante mais la cendre d'un grand souvenir ».*

Opinion qu'il partage avec quelques autres, dont Maurice Barrès à qui il dédicacera « Sous le clair regard d'Athéné ».

*« A Maurice Barres, au merveilleux magicien es style, au penseur. Hommage de l'auteur ».*

N'oublions pas que Roland Dorgelès et quelques jeunes écrivains décerneront le prix du plus mauvais livre de l'année au « Néfaste traité de paix ».

Mais André Lamandé, le héros de la Marne qui a su si bien traduire en vers la guerre des tranchées, ne connaîtra pas le deuxième conflit mondial redoutée. Il décède le 2 juillet 1933 des suites d'une opération de l'appendicite. Sans doute un peu oublié aujourd'hui, je suis heureux de l'opportunité qui m'est donnée de raviver sa mémoire.

**Pierre Martial**

#### **Documents consultés :**

CAHIERS DE LA DEMOCRATIE : Hommages à André Lamandé, mai 1934  
LAMANDE André : La tranchée couronnée de vignes, Jouve et Cie.,1917  
LAMANDE André : Sous le clair regard d'Athéné, Delain, 1919  
LAMANDE André : Ton Pays sera le mien, Bernard Grasset, 1925  
MOULIS André : Sous le clair regard d'André Lamandé, Debresse 1950

## Liste des académiciens au 6 novembre 2014

Nom de l'Académicien	Fauteuil	Nom de l'Académicien	Fauteuil
Professeur André Allisy	30	Professeur Edmond Jouve	11
Professeur Jean Barthe	16	Monsieur le Premier Ministre Edem Kodjo	43
Monsieur Henri Becq	36	Monsieur Jacques Lagarde	55
Professeur Isabelle Berry	22	Madame Odette Lang	39
Monsieur Bruno Bonhoure	54	Sénateur André Maman	10
Madame Christiane Bouat	46	Madame Suzanne Odin	50
Monsieur Tony Bram's	52	Monsieur Pierre de Panafieu	05
Monsieur Gérard Brignol	25	Professeur Didier Paul	37
Madame Geneviève Brunel-Lobrichon	57	Monsieur Gui Portal	33
Professeur Yvaine Buffelan-Lanore	06	Madame Marie Rouanet	01
Professeur Jean Chavaudra	48	Monsieur de Saint Palais d'Aussac	44
Monsieur Charles Chaynes	56	Monsieur le Président Ibrahima Famara Sagna	19
Madame Lucienne Clauzure	26	Monsieur Philippe de Saint Robert	41
Monsieur Jean-François Costes	53	Monsieur Jean Salle-Lousteau	14
Professeur Philippe Decraene	58	Recteur Jean Saurel	47
Professeur Denis Fadda	18	Monsieur José Sobrecases	38
Député Philippe Folliot	23	Monsieur Remi Soulié	59
Monsieur Pierre Galy	40	Madame Simone Tauziède	02
Monsieur Yves Gasc	21	Professeur Michel Terrissol	24
Professeur Jean Gasiot	29	Madame Denise Tourillon	20
Madame Mady de la Giraudière	49	Madame Marguerite-Marie Treffel	08
Monsieur Georges-Patrick Glaize	42	Monsieur Maurice Vaqué	12
Monsieur Georges Guiraud	17	Monsieur Jacques Verdier	04
Monsieur Henri Hude	28	Professeur Raphaël Visocekas	60
Madame Marie-Catherine Huet-Brichard	31		